RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°13-032 en date du 14 février 2013 de l'AMF

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom « Eléments ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A - E (A. 1 - E. 7).

Ce résumé contient tous les Eléments nécessaires pour être inclus dans un résumé pour ce type de valeurs mobilières et de læmetteur. Parce que certains Eléments ne sont pas requis, il peut y avoir des lacunes dans la séquence de numérotation des Eléments.

Même si un Elément peut être requis dans le résumé en raison du type de valeurs mobilières et de læmetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Elément. Dans ce cas, une courte description de l'Elément est incluse dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Introduction et avertissements **A.1** Introducti Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen on avertissements exhaustif du Prospectus par l'investisseur. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières. **Emetteur B.1** Raison sociale NEOVACS (« NEOVACS », la « Société » ou l'« Émetteur »). Dénomination sociale **B.2** Siège social / **Forme** NEOVACS est une société anonyme à conseil d'administration soumise au droit français, dont le juridique siège social est situé 3/5 impasse Reille - 75014 Paris Législation / Pays d'origine **B.3** Nature des Néovacs, spin-off de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris), est une société de biotechnologie opérations qui ambitionne de devenir un acteur majeur dans le traitement des maladies auto-immunes, **Principales** inflammatoires et cancéreuses. La Société est leader* dans le domaine de l'immunothérapie activités active contre les cytokines humaines grâce à une nouvelle approche avec des produits appelés Kinoïdes. La stratégie kinoïde peut être appliquée à de nombreuses cytokines. Néovacs a choisi de limiter le risque en choisissant des cibles validées, c'est-à-dire dont la neutralisation par des anticorps monoclonaux apporte un bénéfice clinique. Ses efforts se sont donc concentrés sur le développement des 3 produits suivants : 1. le TNFα-Kinoïde (TNF = "Tumor Necrosis Factor"); 2. l'IFNα-Kinoïde (IFN = "Interferon"); 3. le VEGF-Kinoïde (VEGF = "Vascular Endothelial Growth Factor"). Ces 3 produits sont destinés au traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires ou cancéreuses. Les indications ciblées couvrent un marché potentiel large incluant la Polyarthrite rhumatoïde (PR), la maladie de Crohn (CD), le Psoriasis, le Lupus, la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA) et différents types de cancer. (*) source : Société

B.4 Tendances récentes ayant des répercussions sur la Société

Le tableau suivant présente les avancées et actualisations concernant les 3 produits de NEOVACS :

Produit	Indications	Statut	Prochaines étapes	Marché
TNFα- Kinoïde	Maladie de Crohn	Phase IIa terminée – résultats publiés le 20 novembre 2012	Démarrage de la Phase IIb/III*	
	Polyarthrite Rhumatoïde	Phase IIa terminée, Résultats publiés le 5 janvier 2012 puis le 12 novembre 2012 (Projet TRACKER)	Démarrage de la Phase IIb/III mi 2013	Marché total des biologiques anti-TNF supérieur à 24 Mds USD en 2011
	Psoriasis			
IFNα- Kinoïde	Lupus Erythémateux Disséminé Maladie de Sjögren	Protocole de Phase IIb/III en cours d'élaboration	Démarrage de Phase IIb*	5 Mds USD (estimation NEOVACS)
VEGF- Kinoïde	Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA) Cancer	Préclinique		Ventes de Lucentis® en 2010 : 3,6 Mds USD,d'Avastin® d'environ 5,7 Mds USD

^{*}en fonction du financement disponible, NEOVACS finalisera le plan de développement optimal du TNF-Kinoïde dans la maladie de Crohn et de l'IFN-Kinoïde dans le lupus

Afin d'optimiser les ressources financières dont la société pense pouvoir disposer, et de favoriser le développement clinique de ses vaccins thérapeutiques, NEOVACS fait le choix stratégique de privilégier à court terme son produit le plus avancé, à savoir le TNF-Kinoïde dans la polyarthrite rhumatoïde. La prévalence de la polyarthrite rhumatoïde (supérieure à celle de la maladie de Crohn) est un autre argument fort en faveur du choix de cette indication par la Société. Enfin, rappelons que plus de produits ont obtenus des résultats cliniques statistiquement significatifs en polyarthrite que dans la maladie de Crohn. Une phase IIb/III dans la polyarthrite rhumatoïde devrait être initiée mi-2013 sur une cohorte de 140-150 patients. Le protocole est actuellement à l'étude, sur la base des données cliniques récemment générées par la société et en consultations avec les experts.

La poursuite du développement clinique du TNF-Kinoïde dans la maladie de Crohn, et de l'IFN α -Kinoïde dans le lupus est repoussée à horizon 2014-2015.

Les fonds à provenir de la présente augmentation de capital serviraient dans une moindre mesure au suivi des résultats sur les autres produits.

B.5 Descriptio n du Groupe

A la date de la présente Note d'opération, la Société ne fait pas partie d'un groupe.

B.6 Actionnari

Répartition au 30/06/2012

Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Truffle Capital	5 422 911	34,62%	9 929 911	43,54%
OTC asset management	1 409 921	9,00%	2 653 176	11,63%
Novartis Venture Fund*	3 321 279	21,20%	3 321 279	14,56%
Total Investisseurs historiques	10 154 111	64,82%	15 904 366	69,73%
Public	3 747 039	23,92%	3 752 601	16,45%
Fondateurs	905 500	5,78%	1 811 000	7,94%
Autres actionnaires historiques	387 600	2,47%	775 200	3,40%
Dirigeants et membres des Comités	88 200	0,56%	147 200	0,65%
Debioinnovation	333 400	2,13%	416 800	1,83%
Auto détention	48 516	0,31%	0	0,00%
Total	15 664 366	100,00%	22 807 167	100,00%

^(*) titres détenus au porteur depuis le 6 octobre 2010

B.7 Informatio ns financières sélectionnées

ACTIF (en euros)	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010
Actif immobilisé net	368 650	451 561	384 804
dont immobilisations incorporelles	13 941	15 504	18 629
dont immobilisations corporelles	121 099	140 239	127 325
dont immobilisations financières	233 610	295 818	107 406
Actif circulant	9 353 483	12 612 437	10 400 788
dont trésorerie et équivalents de trésorerie	6 636 657	10 588 371	8 377 546
TOTAL ACTIF	9 905 644	13 241 575	10 943 894

PASSIF (en euros)	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres	4 324 988	8 149 447	6 345 197
Autres fonds propres	2 678 502	2 678 502	2 194 467
Provisions pour risques et charges	183 511	177 577	158 302
Dettes	2 718 643	2 236 049	2 245 895
dont dettes financières	936 797	865 734	718 064
dont dettes d'exploitation	1 781 846	1 370 315	1 527 831
TOTAL PASSIF	9 905 644	13 241 575	10 943 894

(en euros)	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011* (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)	31/12/2010 (12 mois)
Chiffre d'affaires	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	99 071	363 898	363 898	0
Charges d'exploitation	4 690 609**	5 249 037	10 595 110	10 055 777
Résultat d'exploitation	- 4 587 547**	- 4 873 000	- 10 203 494	- 10 038 655
Résultat financier	- 7 690	- 17 846	5 338	- 238 504
Résultat courant avant impôts	-4 595 237**	-4 890 847	- 10 198 156	- 10 277 159
Résultat exceptionnel	-66 137	44 642	487 794	- 21 914
Impôts sur les bénéfices	-659 724	-503 542	- 1 596 322	- 1 315 786
·				
Résultat net	-4 001 650**	-4 342 662	- 8 114 040	- 8 983 287

*non audités

**A la demande du Commissaire aux comptes suite à l'audit des comptes semestriels publiés le 27 septembre 2012, il s'est avéré nécessaire d'intégrer dans les charges à payer certaines factures non parvenues au 30 juin 2012 et d'ajuster lesdits comptes en conséquence (augmentation des « Dettes Fournisseurs et comptes rattachés » et des « Charges d'exploitation » de 351 K€), soit une perte nette de 4 001 650 euros.

(en euros)	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011* (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)	31/12/2010 (12 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	- 4 084 268	-3 847 764	- 8 627 308	- 8 097 995
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-2 885	-63 081	- 68 311	- 306 620
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement	177 191	10 876 111	10 877 325	14 471 965
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie	-3 909 962	6 965 265	2 181 706	6 067 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 532 797	8 351 091	8 351 091	2 283 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 622 834	15 316 355	10 532 797	8 351 091

^{*}non audités

Il est précisé que depuis la fin de la période couverte par les informations financières historiques clés cidessus, il n'y a pas eu de changement significatif ni de la situation financière de la Société ni de son résultat d'exploitation, à l'exception des flux de trésorerie d'exploitation négatifs du second semestre 2012 qui ont ramené la trésorerie dont dispose la société au 31 décembre 2012 à un montant de 4 347 $K \in \mathbb{R}$.

B.8 Informations pro forma

Sans objet, le périmètre de NEOVACS n'ayant pas été significativement modifié durant ou après la période couverte par les informations financières sélectionnées ci-dessus.

B.9 Prévision de bénéfice

Sans objet.

B.10 Eventuelle s réserves sur les informations financières historiques contenues dans les rapports d'audit

Les informations financières historiques pour l'exercice clos au 30 juin 2012 (6 mois) présentées dans le présent prospectus ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant au paragraphe 20.2 de l'actualisation du document de référence déposée le 14 février 2013 auprès de l'AMF sous le numéro D.12-0109-A01 qui contient l'observation suivante :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation financière de la société au 30 juin 2012 et sur les critères d'appréciation, par la direction, de la capacité de la société à poursuivre son activité, décrits dans la note 2 de l'annexe des comptes (« Principes, règles et méthodes comptables ») ».

Les informations financières historiques pour les exercices clos au 31 décembre 2011 et 30 décembre 2010, présentées dans le document de référence enregistré le 30 mars 2012 sous le numéro R.12-008 contenaient l'observation suivante :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation financière de la société au 31 décembre 2011 et sur les critères d'appréciation, par la direction, de la capacité de la société à poursuivre son activité au-delà de 2012, décrits dans la note 2 de l'annexe des comptes (« Principes, règles et méthodes comptables »).
- Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation financière de la société au 31 décembre 2010 et sur les mesures étudiées par le conseil d'administration pour permettre à la société de poursuivre son programme de recherche, telles que décrites dans la note 2 de l'annexe des comptes (« Principes, règles et méthodes comptables »).

B.11 Fonds de roulement net

La Société ne dispose pas, à la date de la présente note d'opération, d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie¹ d'exploitation pour les douze prochains mois.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2012 (4 347 k€) et le versement en 2013 du Crédit Impôt Recherche (CIR) pour un montant estimé de 1 159 k€ au titre de l'exercice 2012 (dont 659 k€ reconnus dans les comptes audités du premier semestre et 500K€ estimés pour le 2^{ème} semestre), permettront à la Société de poursuivre ses activités jusqu'à fin juin 2013.

Le montant nécessaire à la poursuite de son exploitation au cours des 12 prochains mois est estimé à 7 800 k€. Le montant complémentaire nécessaire à la poursuite de son exploitation au cours des 12 prochains mois est donc estimé à 2 300 k€.

La préparation de l'Opération et le financement brut de 6 266 k€ qui en découle, constitue la solution privilégiée à l'heure actuelle par la Société pour remédier à cette situation de trésorerie.

En cas de réalisation partielle (3/4 de l'augmentation décidée) de l'opération, i.e. une limitation de l'enveloppe de l'augmentation de capital à 4 699 k€, la Société pourra faire face à ses besoins de trésorerie au-delà des 12 prochains mois. En outre, ces fonds seraient suffisants pour couvrir la totalité des frais liés à la phase II avec le TNF-Kinoïde pour la polyarthrite rhumatoïde sur une période de 12 mois.

Si les conditions de marché ne permettaient pas de réaliser cette opération, la Société entend poursuivre sa recherche de financement auprès d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé ou en signant des partenariats industriels et commerciaux.

(1) L'estimation des besoins de trésorerie d'exploitation de la Société pour les douze prochains mois est la suivante :

	TNFα-Kinoïde (Polyarthrite Rhumatoïde) Clinique: 3 000 K€ - IFNα-Kinoïde Clinique: 160 K€ - Coûts fixes: 2 050 K€ - Masse salariale: 2 590 K€.
B.12 Evénements récents	 Juin 2012: NEOVACS annonce les résultats intermédiaires de l'étude de Phase IIa dans le traitement de la maladie de Crohn avec le TNFα-Kinoïde. Novembre 2012: NEOVACS présente les résultats complémentaires (à 6 mois) de l'étude de Phase IIa dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde avec le TNFα-Kinoïde lors du congrès de l'American College of Rheumatology. NEOVACS annonce les résultats finaux de l'étude internationale de Phase II dans le traitement de la maladie de Crohn avec le TNFα-Kinoïde. Décembre 2012: NEOVACS présente les résultats complémentaires (à 6 mois) de l'étude de Phase IIa dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde avec le TNFα-Kinoïde lors du congrès (présentation orale).
	C Valeurs mobilières
C.1 Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles	Actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes. Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur Alternext Paris, sous le code ISIN FR0004032746.
C.2 Devise d'émission	Euro.
C.3 Nombre d'actions émises et valeur nominale	3 480 970 actions d'une valeur nominale de 0,15 euro, à libérer intégralement lors de la souscription, en numéraire par versement d'espèces
C.4 Droits attachés aux actions	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants : - Droit à dividendes ; - Droit de vote ; - Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation. Un droit de vote double est conféré aux actions détenues depuis au moins deux ans par un même actionnaire (article 13 des statuts de la Société).
C.5 Restriction s à la libre négociabilité des actions	Sans objet.
C.6 Demande d'admission à la négociation	Sur le marché Alternext de NYSE Euronext à Paris, dès leur émission prévue le 18 mars 2013, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0004032746).
C.7 Politique en matière de dividendes	La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices. La priorité étant donnée le financement de la croissance et du développement de la Société, la Société n'envisage pas à ce stade de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2012.
	D Risques
D.1 Principaux risques propres à l'Emetteur et son	Les investisseurs sont invités, avant toute décision d'investissement, à prendre en considération les facteurs de risques propres à la Société et à son activité, dont la description complète figure au chapitre 4 du Document de Référence enregistré le 30 mars 2012 auprès

secteur d'activité

de l'AMF sous le numéro R.12-008, au chapitre 4 de l'actualisation de document de référence déposée auprès de l'AMF le 14 février 2013 sous le numéro D.12-0109-A01 et qui sont complétés au chapitre 2 (§2.2) par les principaux risques suivants :

- <u>Les risques liés à l'exploitation de la Société</u>, notamment le risque de liquidité et de besoin de financement complémentaire de l'activité, le risque lié aux pertes prévisionnelles et le risque lié aux études précliniques et aux essais cliniques, le risque lié à la recherche et à la dépendance vis-à-vis de partenariats actuels et futurs.
- Les risques liés à l'activité de la Société, notamment le risque de dépendance lié aux candidats-médicaments TNFα-Kinoïde, IFNα-Kinoïde et VEGF-Kinoïde et le risque lié à l'environnement concurrentiel.
- Les risques financiers, notamment le risque lié à l'accès aux aides publiques et au crédit d'impôt recherche, le risque de taux, le risque de change, le risque de crédit, le risque sur actions et le risque de dilution.
- <u>Les risques juridiques et règlementaires</u>, notamment le risque lié à la protection incertaine des brevets et autres droits de propriété intellectuelle, le risque spécifique lié à des brevets et des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers, le risque lié à l'incapacité de protéger la confidentialité des informations et du savoir-faire de la Société et le risque lié aux assurances.

D.2 Principaux risques propres aux actions nouvelles

- Le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité;
- Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée ;
- Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription;
- La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;
- Des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription;
- En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur ;
- L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. En conséquence, les investisseurs qui auraient acquis des droits préférentiels de souscription pourraient réaliser une perte égale au prix d'acquisition de ces droits.

E Offre

E.1 Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission

Produit brut de l'augmentation de capital

6 265 746 euros pouvant être porté à 7 205 607 euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Estimation des dépenses liées à l'augmentation de capital

Entre 0,7 et 0,8 million d'euros.

E.2 Raisons de l'offre / Utilisation du produit de l'émission / Montant net maximum estimé du produit de l'augmentation de capital

Les fonds à provenir de la présente augmentation de capital auraient pour objet d'accélérer le développement stratégique de NEOVACS et en priorité la mise en place d'une étude clinique de Phase II avec le TNF-Kinoïde pour la polyarthrite rhumatoïde en priorité et dans une moindre mesure, la poursuite des activités de développement des autres produits.

Une réalisation partielle de la levée de fonds permettrait de couvrir la totalité des frais liés à la phase II avec le TNF-Kinoïde pour la polyarthrite rhumatoïde sur une période de 12 mois.

Produit net estimé de l'augmentation de capital

5 509 459 euros pouvant être porté à 6 402 327 euros en cas d'exercice intégral de la clause
d'extension.

E.3 Modalités et conditions de l'offre

Nombre d'actions nouvelles à émettre

3 480 970 actions

Clause d'extension

L'émission pourra être portée à 4 003 115 actions nouvelles en cas d'exercice de la clause d'extension, soit 522 145 complémentaires.

Limitation de l'Offre

L'émission des 3 480 970 actions nouvelles ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. La présente augmentation de capital pourrait ne pas être réalisée et les souscriptions pourraient être rétroactivement annulées si le montant des souscriptions reçues représentait moins des trois-quarts de l'émission décidée.

Prix de souscription des actions nouvelles

1,80 euro par action.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante.

Droit préférentiel de souscription

Les droits préférentiels de souscription formant rompus pourront être cédés sur le marché pendant la période de souscription.

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :

- Aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 15 février 2013 qui se verront attribuer des droits préférentiels de souscription,
- Aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription.

Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :

- A titre irréductible à raison de 2 actions nouvelles pour 9 actions existantes possédées. 9 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 2 actions nouvelles au prix de 1,80 euro par action;
- Et, à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Si les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra, alternativement ou cumulativement, dans des proportions qu'il déterminera :

- Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions sous réserve que celles-ci représentent au moins 75% du montant initial de l'augmentation de capital,
- Répartir librement, à sa seule discrétion, les actions nouvelles non souscrites,
- Ou les offrir au public.

Il est précisé qu'aucune période de suspension d'exercice des options, BSA et BCE n'est prévue.

Valeur théorique du droit préférentiel de souscription et décote du prix d'émission par rapport au cours de l'action et au cours de l'action ex-droit :

Sur la base du cours de clôture de l'action NEOVACS le 11 février 2013, soit 3,00 euros :

- La valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 2,78 euros.
- Le prix d'émission des actions nouvelles de 1,80 euro fait apparaître une décote faciale de 40%,
- Le prix d'émission des actions nouvelles fait apparaître une décote de 35,25% par

rapport à la valeur théorique de l'action ex droit, soit 2,78 euros.

Intention de souscription :

Truffle Capital et OTC Asset Management détenant directement ou indirectement 43,62% du capital de la Société se verront attribuer respectivement 5 422 911 et 1 409 921 DPS.

Ils s'engagent à céder une partie de leurs droits préférentiels de souscription par bloc aux 4 investisseurs qualifiés (cf ci-dessous). Le solde de leurs DPS sera cédé sur le marché à l'exception de 9 dps chacun de telle sorte qu'ils puissent souscrire à 2 actions nouvelles à titre irréductible.

Aux termes de lettres d'engagement en date du 13 février 2013, Truffle Capital et OTC Management se sont engagés à souscrire à titre réductible respectivement un montant de 1 000 000 € et 350 000 €. Les ordres à titre réductible de Truffle et d'OTC seront réduits au même titre que les autres détenteurs de DPS qui auraient déposé une demande de souscription à titre réductible, à savoir au prorata des DPS présentés.

Par ailleurs, quatre investisseurs se sont engagés à souscrire pour un montant de 1 471 k€ réparti de la manière suivante :

- MW Gestion à hauteur de 111 111 actions, soit 200 000 €
- Claresco Finance à hauteur de 56 110 actions, soit 100 998 €
- SPGP à hauteur de 500 000 actions, soit 900 000 €
- Cogefi à hauteur de 150 000 actions, soit 270 000 €

Ces investisseurs se sont engagés à :

- Acquérir au prix de 1 € par bloc de DPS l'ensemble des droits préférentiels de souscription qui leur auront été cédés par Truffle Capital, OTC Asset Management et Novartis Venture;
- Souscrire à titre irréductible, par exercice de ces droits préférentiels de souscription, un total de 817 221 actions représentant un montant de 1 471 k€.

Il est précisé que ces investisseurs ne sont pas actionnaires de la Société et n'ont aucun lien avec Truffle Capital et OTC Asset Management.

Aucune place au Conseil d'Administration ne sera demandée par l'un des 4 investisseurs cidessus.

Les engagements de souscription, tant à titre irréductible que réductible, représentent donc un montant total de 2 821 k€, soit 45% du montant de la présente émission dont 23,5% à titre irréductible (souscription des 4 investisseurs qualifiés) et 21,5% à titre réductible (souscription de Truffle Capital et OTC Asset Management).

Enfin, Novartis Venture, actionnaire de la Société, et le Professeur Daniel Zagury, administrateur de la Société, envisagent de participer à hauteur respectivement de 100 k€ et de 5 k€.

Il est précisé que le Professeur Daniel Zagury pourra céder ses DPS non exercés dans le marché.

Outre ces montants, la Société n'a pas connaissance d'autres intentions de ses actionnaires relatives à la présente augmentation de capital.

Tableau récapitulatif de la cession des DPS par les actionnaires institutionnels historiques

	Nbre de DPS au début de l'opération	Nbre de DPS gardés pour sa souscription à titre irréductible	Nbre de DPS cédés aux 4 Investisseurs	Nbre de DPS cédés sur le marché
Truffle Capital	5 430 900	9	1 103 249	4 327 643
OTC Asset Management	1 409 921	9	735 499	674 413
Novartis Venture	3 321 279	9	1 838 747	1 482 523
Total	10 162 100	27	3 677 495	6 484 579

Garantie:

L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Il est à noter que la présente émission fait l'objet d'engagements de souscription sur 40,5% de son montant.

Pays dans lesquels l'augmentation de capital sera ouverte au public :

L'offre sera ouverte uniquement en France.

Restrictions applicables à l'offre :

La diffusion du présent Prospectus, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique.

Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription :

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 19 février 2013 et le 1 mars 2013 inclus et payer le prix de souscription correspondant Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 1 mars 2013 à la clôture de la séance de bourse.

Intermédiaires financiers :

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 1 mars 2013 par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par BNP Paribas Securities Services - 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin jusqu'au 1 mars 2013 inclus.

Les demandes de souscription sont adressées à Invest Securities – 73 boulevard Haussmann – 75008 Paris. Les DPS versés à l'appui des souscriptions doivent être transférés chez Parel (adhérent Euroclear France 528).

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez Parel – Tour Ariane – 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux, compensateur multiple agissant pour le compte d'Invest Securities, qui établira le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Calendrier indicatif:

14 février 2013	Visa de l'AMF sur le Prospectus.
15 février 2013	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales
	caractéristiques de l'augmentation de capital et les modalités de mise à
	disposition du Prospectus.
15 février 2013	Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission.

19 février 2013	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Alternext Paris.
1 mars 2013	Clôture de la période de souscription – Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.
	Date de centralisation des droits préférentiels de souscription (dps) et
11 mars 2013	Décision du Conseil d'administration relative à la mise en œuvre de la clause d'extension
12 mars 2013	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions.
12 mars 2013	Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
15 mars 2013	Émission des actions nouvelles – Règlement-livraison.
18 mars 2013	Admission des actions nouvelles aux négociations sur Alternext de NYSE Euronext Paris.

E.4 Intérêts pouvant influer sensiblement sur l'émission

Invest Securities SA, Chef de File et Teneur de Livre, et Invest Securities Corporate, conseil de la Société, ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur diverses prestations de services financiers, d'investissement et autres à la Société ou aux sociétés de son groupe, à leurs actionnaires ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.

E.5 Personne ou entité offrant de vendre ses actions / Convention de blocage

Personne ou entité offrant de vendre ses actions : Sans objet.

Convention de blocage : Sans objet.

E.6 Montant et pourcentage de dilution

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres :

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2012 - non audités - d'une levée de fonds nette des frais relatifs à l'émission et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à cette date après déduction des actions auto-détenues) serait la suivante :

Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	Base non diluée	Base diluée(1)
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente opération	0,04 €	0,29 €
Après émission de 2610727 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'augmentation de capital à 75%) (2)	0,26€	0,46 €
Après émission de 3480970 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'augmentation de capital à 100%)	0,32 €	0,51€
Après émission de 4003115 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'augmentation de capital à 100% et l'utilisation intégrale de la Clause d'Extension)	0,36 €	0,54 €

⁽¹⁾ En cas d'exercice des instruments dilutifs existant en date du présent document et donnant droit à l'attribution de 1426790 actions supplémentaires potentielles

Il est précisé que l'essentiel des éléments dilutifs sont soit en dehors de la monnaie soit les conditions d'exercice ne sont pas réunies.

Incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent prospectus) est la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)	Base non diluée	Base diluée(1)
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente opération	1,00%	0,92%
Après émission de 2610727 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'augmentation de capital à 75%) (2)	0,86%	0,80%
Après émission de 3480970 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'augmentation de capital à 100%)	0,82%	0,76%
Après émission de 4003115 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'augmentation de capital à 100% et l'utilisation intégrale de la Clause d'Extension)	0,80%	0,74%

⁽¹⁾ En cas d'exercice des instruments dilutifs existant en date du présent document et donnant droit à l'attribution de 1426790 actions supplémentaires potentielles

Il est précisé que l'essentiel des éléments dilutifs sont soit en dehors de la monnaie soit les conditions d'exercice ne sont pas réunies.

⁽²⁾ Dans le cas où l'augmentation de capital réalisée représenterait seulement les trois-quarts de l'augmentation de capital décidée.

⁽²⁾ Dans le cas où l'augmentation de capital réalisée représenterait seulement les trois-quarts de l'augmentation de capital décidée.

Détention au 31 décembre 2012 - avant l'offre

		Capital	existant			Capital intégr	alement dilué	
Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Truffle Capital	5 422 911	34,62%	9 929 911	43,24%	5 422 911	31,73%	9 929 911	40,71%
OTC asset management	1 409 921	9,00%	2 757 342	12,01%	1 409 921	8,25%	2 757 342	11,31%
Novartis Venture Fund	3 321 279	21,20%	3 321 279	14,46%	3 321 279	19,43%	3 321 279	13,62%
Total Investisseurs institutionnels historiques	10 154 111	64,82%	16 008 532	69,72%	10 154 111	59,41%	16 008 532	65,64%
Public	3 773 821	24,09%	3 820 783	16,64%	4 401 701	25,75%	4 448 663	18,24%
Fondateurs	901 500	5,76%	1 803 000	7,85%	901 500	5,27%	1 803 000	7,39%
Autres actionnaires historiques	387 600	2,47%	775 200	3,38%	387 600	2,27%	775 200	3,18%
Dirigeants et membres des Comités	79 400	0,51%	138 400	0,60%	878 310	5,14%	937 310	3,84%
Debioinnovation	333 400	2,13%	416 800	1,82%	333 400	1,95%	416 800	1,71%
Auto détention	34 534	0,22%	0	0,00%	34 534	0,20%	0	0,00%
Total	15 664 366	100%	22 962 715	100%	17 091 156	100%	24 389 505	100%

En cas de réalisation de l'Offre à 75%*

	Capital existant				Capital intégralement dilué			
Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital	No mbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Truffle Capital	5 978 466	32,71%	10 485 466	41,00%	5 978 466	30,34%	10 485 466	38,83%
OTC asset management	1 604 365	8,78%	2 951 786	11,54%	1 604 365	8,14%	2 951 786	10,93%
Novartis Venture Fund	3 321 279	18,17%	3 3 21 2 79	12,99%	3 321 279	16,86%	3 321 279	12,30%
Total Investisseurs institutionnels historiques	10 904 110	59,67%	16 758 531	65,53%	10 904 110	55,35%	16 758 531	62,07%
Public	4 817 328	26,36%	4 8 6 4 2 9 0	19,02%	5 445 208	27,64%	5 492 170	20,34%
Fondateurs	901 500	4,93%	1803 000	7,05%	901 500	4,58%	1 803 000	6,68%
Autres actionnaires historiques	387 600	2,12%	775 200	3,03%	387 600	1,97%	775 200	2,87%
Dirigeants et membres des Comités	79 400	0,43%	138 400	0,54%	878 310	4,46%	937 310	3,47%
Debioinnovation	333 400	1,82%	416 800	1,63%	333 400	1,69%	416 800	1,54%
Auto détention	34 534	0,19%	0	0,00%	34 534	0,18%	0	0,00%
SPGP	500 000	2,74%	500 000	1,96%	500 000	2,54%	500 000	1,85%
Claresco Finance	56 110	0,31%	56 110	0,22%	56 110	0,28%	56 110	0,21%
MW Gestion	111 111	0,61%	111 111	0,43%	111 111	0,56%	111 111	0,41%
Gogefi	150 000	0,82%	150 000	0,59%	150 000	0,76%	150 000	0,56%
Total	18 275 093	100%	25 573 442	100%	19 701 883	100%	27 000 232	100%

(*)OTC Asset Management et Truffle Capital seraient servis à 100% et ce y compris leurs engagements de souscription.

En cas de réalisation de l'Offre à 100%*

		Capital existant Capital intégralement					alement dilué	
Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Truffle Capital	5 422 911	28,32%	9 929 911	37,55%	5 422 911	26,36%	9 929 911	35,63%
OTC asset management	1 409 921	7,36%	2 757 342	10,43%	1 409 921	6,85%	2 757 342	9,89%
Novartis Venture Fund	3 321 279	17,35%	3 321 279	12,56%	3 321 279	16,14%	3 321 279	11,92%
Total Investisseurs institutionnels historiques	10 154 111	53,04%	16 008 532	60,54%	10 154 111	49,36%	16 008 532	57,44%
Public	7 254 791	37,89%	7 301 753	27,61%	7 882 671	38,32%	7 929 633	28,45%
Fondateurs	901 500	4,71%	1 803 000	6,82%	901 500	4,38%	1 803 000	6,47%
Autres actionnaires historiques	387 600	2,02%	775 200	2,93%	387 600	1,88%	775 200	2,78%
Dirigeants et membres des Comités	79 400	0,41%	138 400	0,52%	878 310	4,27%	937 310	3,36%
Debioinnovation	333 400	1,74%	416 800	1,58%	333 400	1,62%	416 800	1,50%
Auto détention	34 534	0,18%	0	0,00%	34 534	0,17%	0	0,00%
SPGP	500 000	2,61%	500 000	1,89%	500 000	2,43%	500 000	1,79%
Claresco Finance	56 110	0,29%	56 110	0,21%	56 110	0,27%	56 110	0,20%
MW Gestion	111 111	0,58%	111 111	0,42%	111 111	0,54%	111 111	0,40%
Gogefi	150 000	0,78%	150 000	0,57%	150 000	0,73%	150 000	0,54%
Total	19 145 336	100%	26 443 685	100%	20 572 126	100%	27 870 475	100%

(*)En cas de souscription à titre irréductible de 100% de l'émission

En cas de réalisation de l'Offre à 100% et exercice de l'intégralité de la clause d'extension*

	Capital existant				Capital intégralement dilué			
Actio nnaires	No mbre d'actions	% d e capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Truffle Capital	5 422 911	27,57%	9 929 911	36,82%	5 422 911	25,71%	9 929 911	34,97%
OTC asset management	1 409 921	7,17%	2 757 342	10,23%	1 409 921	6,68%	2 757 342	9,71%
Novartis Venture Fund	3 3 21 2 79	16,89%	3 321 279	12,32%	3 321 279	15,74%	3 321 279	11,70%
Total Investisseurs institutionnels historiques	10 154 111	51,63%	16 008 532	59,37%	10 154 111	48,14%	16 008 532	56,38%
Public	7 776 936	39,54%	7 823 898	29,01%	8 404 816	39,84%	8 451 778	29,77%
Fondateurs	901 500	4,58%	1 803 000	6,69%	901 500	4,27%	1803000	6,35%
Autres actionnaires historiques	387 600	1,97%	775 200	2,87%	387 600	1,84%	775 200	2,73%
Dirigeants et membres des Comités	79 400	0,40%	138 400	0,51%	878 310	4,16%	937 310	3,30%
Debioinnovation	333 400	1,70%	416 800	1,55%	333 400	1,58%	416 800	1,47%
Auto détention	34 534	0,18%	0	0,00%	34 534	0,16%	0	0,00%
SPGP	500 000	2,54%	500 000	1,85%	500 000	2,37%	500 000	1,76%
Claresco Finance	56 110	0,29%	56 110	0,21%	56 110	0,27%	56 110	0,20%
MW Gestion	111 111	0,56%	111 111	0,41%	111 111	0,53%	111 111	0,39%
Gogefi	150 000	0,76%	150 000	0,56%	150 000	0,71%	150 000	0,53%
Total	19 6 67 481	100%	26 965 830	100%	21 094 271	100%	28 392 620	100%

(*) Dans le cas où OTC Asset Management et Truffle Capital ne seraient pas servis à cause d'une demande excédentaire à titre réductible

E.7 Dépenses facturées à l'investisseur Sans objet.